

FICHE-ACTION 5

Agir sur le domaine public

- **Descriptif de l'action**

Cette action vise à identifier, traiter et éliminer les gîtes larvaires producteurs de moustique-tigre dans les bâtiments communaux pour participer à en réduire son développement. Elle repose sur des interventions régulières de surveillance, de nettoyage et de traitement des sites propices à la ponte.



- **Objectifs recherchés**

- **Se montrer exemplaire en réduisant les gîtes larvaires** sur le domaine public et ainsi réduire la nuisance sur les sites publics, **au préalable recourir à la mobilisation des habitants** pour gérer les gîtes privés.
- **Mettre en place des modes de gestion adaptés et durables** (suppression, traitement, modification structurelle).
- **Sensibiliser** les agents municipaux et les citoyens aux bonnes pratiques de prévention.

- **Actions à déployer (avril à octobre)**

- Ressources humaines** : agents municipaux formés à l'identification et à la gestion des gîtes larvaires sur le domaine public.
- Matériel et équipements** :
 - **Répertorier les gîtes** larvaires identifiés dans une base de données cartographiques.
 - **Planifier** le contrôle mensuel *a minima* des gîtes identifiés et cartographiés qui n'ont pas pu être détruits (gîtes inamovibles).
 - **Achat** de larvicide biologique (*Bacillus thuringiensis israelensis*) ou un **film de surface** (silicone liquide qui recouvre la surface de l'eau et empêche ainsi les larves et les nymphes de respirer et de se développer) pour traiter les gîtes inamovibles.
 - **Mettre à disposition des outils de nettoyage** et prévoir l'accès aux structures, dans certains cas, **évacuer l'eau à l'aide d'une pompe**.
 - **Mise à disposition de sable** pour le comblement des points d'eau stagnante.
 - **Mettre en place des pièges** dans des lieux spécifiques pour améliorer la protection de sites sensibles (écoles, crèches).
- Communication** : **Campagnes d'information** à destination des usagers (affichage et site internet).
- Coordination** : Compétences SIG et planification, partenariat avec le service chargé de l'hygiène, de la santé et de la salubrité publique.